



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY
Tel : 03 85 40 11 76
Fax : 03 85 40 18 44
Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 19 Février 2019

COMPTE-RENDU Réunion du conseil municipal du 15 Février 2019

Présents : Mmes PRABEL Marie-Line - LACROIX-MFOUARA Béatrice - DAUVERGNE Pascale – JAILLET Florine – SERGENT Nathalie – POUX Patricia

MM. LEHRE Jean-Marc – LOUCHE Michel - DELONG Franck – ANDRE Daniel - BOILLET Stéphane – GALLION Frédéric – MORIE Stéphane

Absents excusés : Olivier BOURCET (a donné pouvoir à Michel LOUCHE) – Isabelle PIRAT (a donné pouvoir à Marie-Line PRABEL) – Isabelle VACHERON (a donné pouvoir à Nathalie SERGENT) - Pascale MARQUIS-FEVRE (a donné pouvoir à Franck DELONG) – Vincent ROUGET (a donné pouvoir à Stéphane BOILLET) – Pierre VION (a donné pouvoir à Jean-Marc LEHRE)

Le compte-rendu de la réunion du 25 Janvier 2019 est approuvé à l'unanimité.

Décisions prises par délégation du conseil municipal : encaissement de l'indemnité d'assurance juridique pour le contentieux Douhard (1200 €).

FINANCES

Décisions budgétaires Budget Assainissement – Rapporteurs : M.LEHRE – Mme LACROIX-MFOUARA

Mme LACROIX-MFOUARA présente les comptes de l'année 2018 et les propositions de crédits pour 2019. Les opérations prévues sont détaillées. Les tableaux financiers ont été adressés aux conseillers municipaux.

- Compte administratif 2018 et affectation du résultat de l'exercice : adoptés à l'unanimité
- Compte de gestion 2018 du trésorier : adopté à l'unanimité
- Budget Primitif 2019 équilibré à 253 587.87 € pour la section de fonctionnement et 687 111.37 € pour la section d'investissement : adopté à l'unanimité
- Participations entre budgets Assainissement et Commune : adopté à l'unanimité

AMENAGEMENTS

Lotissement de la Bêche - Rapporteur : M.LEHRE

Suite au désistement de SEMCODA, M.le Maire a rencontré COOP HABITAT qui s'était également positionné sur le projet. M.le Maire présente les premières orientations proposées avec les estimations financières. Les élus conviennent que le projet doit être affiné pour une décision définitive lors du vote du budget.

PERSONNEL

Régime indemnitaire : intégration de l'indemnité de régisseur au RIFSEEP - Rapporteur : Mme PRABEL

Les agents régisseurs de recettes atteignant un certain niveau d'encaissement prévu par la loi, bénéficient d'une indemnité de 110 € annuelle. Afin d'harmoniser l'ensemble des primes, la réglementation prévoit

d'intégrer cette indemnité au régime global du RIFSEEP, par la création d'une part « Régie ». Cette modification est approuvée à l'unanimité.

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Subventions aux associations pour l'année 2019 – Rapporteur : M.LOUCHE

La commission culture a étudié les demandes de subventions des associations pour l'année 2019. Les propositions de la commission, qui restent dans le budget habituel, ont été adressées en annexe aux conseillers. M.LOUCHE donne le détail des propositions. Il est ainsi rappelé que les avantages en nature s'élèvent en 2018 à plus de 30 300.00 €. Les propositions de subventions constituent par ailleurs un budget de 31 310.00 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions de subventions pour l'année 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de délibérer sur les points suivants :

Mise à disposition du Palace à La Veurdée le Samedi 9 Mars pour des rencontres chorégraphiques : remboursement des frais de régisseur et d'éventuels autres frais engagés par la commune (unanimité)

Mise à disposition du Palace à Sol de Bresse Music pour un concert le Samedi 16 Mars : remboursement des frais de régisseur à la commune (unanimité)

Raccordements électriques d'Intermarché et de l'EARL La Fontenelle : les chiffrages ont été réalisés avec prise en charge de leurs parts par les pétitionnaires. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Questions et informations diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil de vente de maisons par l'OPAC.

Un panneau de signalisation est à remettre à l'endroit Route de Montrevost

Dates à retenir :

Samedi 23 Février 2019 à 10H45 : inauguration d'une stèle commémorative sur le terrain d'aviation

Lundi 25 Février 2019 à 18H00 : CCAS

Samedi 9 Mars 2019 à 09H00 : réunion rénovation de façades en centre-bourg

Mercredi 13 Mars à 19H30 : commission Finances

Vendredi 22 Mars à 20H00 : Conseil Municipal (vote du budget)

Samedi 23 Mars : matinée nettoyage des chemins

LE MAIRE
Jean-Marc LEHRE

